

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Brunson McKinley

à la quatre-vingt-dixième session du Conseil

29 novembre – 2 décembre 2005

Genève

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Migration en 2005

1. La migration est au centre de l'attention internationale. En 2005, la migration a fait l'objet d'une attention approfondie, sans précédent au niveau international. Elle a été un des thèmes des consultations intergouvernementales partout dans le monde, de Bruxelles à Beijing et Bali, et de Vancouver à Vienne.
2. Trois rapports importants: le rapport publié cette année par l'OIM sur l'*État de la migration dans le monde*; le rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales; et les *Perspectives économiques mondiales 2006* de la Banque mondiale.
3. *WMR 2005*. Le thème du rapport biennal de l'OIM: *les coûts et les avantages de la migration internationale* s'entend au sens large aux plans politique, économique et social; ce document précise également les opportunités et les problèmes de la migration internationale.
4. Le rapport CMMI. Le rapport CMMI *Les migrations dans un monde interconnecté* est une étude d'ensemble de la façon dont les États, et les autres parties prenantes, abordent les questions de migration internationale; il énonce à la fois des principes globaux d'action et des recommandations visant à une coopération interinstitutionnelle renforcée.
5. PEM. Le thème central du PEM 2006 de la Banque mondiale: *Les incidences économiques des transferts de fonds*; ce rapport étudie, en particulier, comment dans les mesures visant à réduire la pauvreté faire une plus grande place aux capitaux provenant des migrants. Le document témoigne de la coopération grandissante entre l'OIM et la Banque mondiale.
6. Convergence. Chacun de ces documents a été élaboré en adoptant un point de vue indépendant. Mais ils témoignent d'un degré de convergence remarquable tant pour ce qui est des avis relatifs à la nature de la migration contemporaine que des grandes orientations politiques qu'ils proposent.

La dimension économique de la migration

7. Les transferts de fonds. Nous savons tous désormais qu'il faut définir, et renforcer, le rôle de ces transferts en matière de promotion du développement. Les montants enregistrés progressent année après année, pour atteindre, d'après le dernier rapport sur les flux officiels, 232 milliards de dollars É.-U., dont 167 acheminés vers les pays en développement.

8. La migration de travail en Asie. Lors de la réunion de Bali, le Processus de Colombo, vieux de trois ans, a connu une avancée. Pour la première fois, les pays asiatiques, sources de main-d'œuvre, se sont réunis à un niveau ministériel avec leurs homologues des pays bénéficiaires d'Asie et du Golfe et ont recensé des domaines majeurs d'intérêt commun. L'Asie est également le théâtre d'une coopération interinstitutions renforcée pour ce qui touche à la migration grâce à un programme ambitieux de recherche et de publication entrepris par l'OIM et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (ONUCESAP).

9. Comité consultatif d'entreprises. La première réunion du CCE a été intéressante et prometteuse. Par le biais de ce comité nous espérons intéresser plus directement le secteur privé au débat relatif au marché du travail mondial dont les entreprises sont déjà les protagonistes majeurs.

Développements institutionnels

10. Le Conseil de l'OIM et le Dialogue de haut niveau. Nous constatons une fois de plus cette année que le Conseil s'est mué en un rassemblement annuel de responsables des questions de migration. L'an prochain la session de ce Conseil viendra à point nommé pour tirer des conclusions du Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement qui aura eu lieu en septembre à New York.

11. Le GMG élargi. L'idée d'une coordination directe faite par les institutions intéressées avec le Groupe de Genève sur la question migratoire a reçu un fort appui par suite de la publication du rapport de la Commission mondiale. Le 15 décembre le GMG se réunira pour convenir d'un élargissement de sa composition. Je proposerai que le GMG rende compte périodiquement au Conseil de l'OIM, comme par le passé.

Autres partenaires

12. Le renforcement des capacités dans les régions. Les *Éléments essentiels de gestion des migrations* de l'OIM ont permis de revigorer nos efforts de formation à l'intention des gouvernements dans le contexte des grands processus consultatifs régions. L'*Agenda international pour la gestion des migrations* a été utile à ces activités.

13. L'UE et ses voisins. Au premier semestre 2006, la présidence autrichienne de l'Union européenne s'intéressera à une Déclaration de Vienne sur les migrations; l'OIM s'attend à jouer un rôle de soutien important. L'axe migratoire Est-Ouest est de plus en plus important pour la communauté des États indépendants. Notre proposition de dialogue trans-méditerranéen entre l'Europe et l'Afrique peut épauler les efforts conjugués tendant à modérer les flux clandestins.

14. Santé. Le 16 novembre, l'OMS et l'OIM ont signé un protocole portant sur cinq domaines prioritaires de coopération. L'OIM aide les États s'agissant des aspects migratoires de la crise provoquée par la grippe aviaire.

Une année de catastrophes naturelles

15. Malheureusement, 2005 a également été marquée par des catastrophes naturelles. L'OIM a joué un rôle majeur sur une échelle internationale, grâce à ses interventions, à son aide d'urgence et à son assistance à la reconstruction pour des dizaines de milliers de victimes déplacées.

16. Tsunami. Notre aide à l'Indonésie, au Sri Lanka et à la Thaïlande à la suite du tsunami a été immédiate. Elle progresse encore alors que nous entrons dans la phase de reconstruction. À Aceh et sur la côte est du Sri Lanka, nous avons construit des milliers de logements temporaires. À Aceh nous aidons les anciens rebelles à réintégrer leur communauté et à y commencer une nouvelle vie.

17. Tremblement de terre au Pakistan. La course aux abris avant l'hiver est toujours d'actualité. La communauté internationale doit consacrer davantage de crédits à cet effort. Lors de ma récente visite au Pakistan, l'OIM a passé un accord visant à reproduire dans ce pays le modèle qui a connu le succès à Aceh s'agissant de la construction d'écoles, de centres de soins et d'autres moyens destinés au public. Dès le début du printemps prochain, nous espérons créer des emplois et aider à une renaissance de la vie communautaire.

18. Petits rassemblements (clusters). L'OIM occupe le devant de la scène dans la coordination des petits rassemblements de logements au Pakistan, première application pratique de ce nouveau concept de l'IASC. Nous avons désormais de nombreux partenaires pour cette activité, et notamment la FICR.

19. Amérique centrale. C'est avec regret que je dois vous annoncer que nous n'avons pu mobiliser de fonds pour les victimes des tempêtes tropicales au Guatemala ou dans d'autres pays d'Amérique centrale. Nous aurions pu là aussi apporter une aide importante comme nous l'avons fait après le passage de l'ouragan Mitch.

Conclusion

20. Dans un monde en évolution rapide, la migration est à la fois cause et résultat de changements. La migration internationale, particulièrement la migration de travail, crée des assemblages complexes porteurs de coûts et d'avantages pour le pays de destination, les travailleurs migrants et le pays d'origine. L'OIM continuera à œuvrer avec ses États Membres, ses partenaires institutionnels et la communauté dans son ensemble pour concevoir, développer et appliquer des mesures permettant de mieux gérer la mobilité de la population, d'assurer la protection des migrants et de leur permettre de concourir avec succès au développement social et économique de leur pays d'origine et de celui qui les emploie.